

UN PROJET MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS

L'Internationale de l'Éducation et ses affiliées participent à un programme contre le travail des enfants mis en œuvre par 15 syndicats de l'éducation dans 11 zones réparties établies au Burundi, en RDC, au Malawi, au Mali, en Ouganda, au Sénégal, au Togo et au Zimbabwe, qui a permis à plus de 5 700 enfants de retourner à l'école en 2024 et 2025.

Les enseignant-es et directions d'école sont formé-es aux droits de l'enfant, à l'impact négatif du travail des enfants et à l'abandon des châtiments corporels. Le programme comprend également des campagnes de sensibilisation et la création de clubs de droits de l'enfant au sein des écoles situées dans les zones des projets syndicaux.

Les enseignant-es, les parents et le personnel de gestion scolaire partagent les informations et assurent le suivi des élèves qui ne sont pas à l'école.

Les élèves eux-mêmes jouent un rôle clé, comme l'explique un représentant de l'Association des enseignants du Zimbabwe : « Dans toutes les écoles, les enfants signalent désormais les cas de leurs pairs non scolarisé-es. Auparavant, les enfants ne dénonçaient que les abus. Aujourd'hui, ils et elles signalent aussi toute situation liée au travail des enfants. »



Dans tous les pays, le programme accorde une place importante à la dimension de genre et s'efforce de lever les obstacles spécifiques qui empêchent les filles d'accéder à l'éducation. Les filles sont particulièrement exposées aux mariages précoces et aux grossesses, qui les contraignent souvent à



Education International
Internationale de l'Éducation
Internacional de la Educació
Bildungsinternationale

abandonner l'école. Beaucoup se retrouvent alors enfermées dans une situation de dépendance économique et dans une vie marquée par le travail domestique non rémunéré.

L'ensemble des intervenant-es du projet agissent de concert pour prévenir les mariages d'enfants. Lorsqu'une fille en âge scolaire est identifiée comme étant mariée, les autorités communautaires interviennent pour annuler le mariage et faciliter son retour à l'école. Par ailleurs, les jeunes mères sont encouragées et accompagnées pour poursuivre leur scolarité.

L'amélioration des infrastructures sanitaires, la distribution de produits d'hygiène et la sensibilisation de l'ensemble de la communauté scolaire **aux questions liées aux menstruations ont permis de réduire l'absentéisme qui y est associé.**

Dans chacun des pays concernés, les zones libres de tout travail d'enfant produisent des résultats probants.

Au Malawi, dans les communautés où le projet a été mis en œuvre, le taux moyen de fréquentation scolaire est passé de 68 % à 86 %, tandis que le taux d'abandon a diminué de 14 % à 5 % sur la même période.

Les inscriptions dans les zones ciblées ont augmenté de 20,6 % au Zimbabwe et de 27 % en Ouganda.

De nombreuses écoles font également état d'une amélioration des résultats scolaires.

Au Burundi, par exemple, les écoles participantes ont enregistré **un taux de réussite de 66,2 % pour l'année scolaire 2024-2025, contre 56,6 % au cours des deux années précédentes.**